

Ville de Gisors



La Ville de Gisors (*Eure*)

12 117 habitants – 70 kms de Paris

Recrute pour

L'Ecole Municipale de musique, danse et d'art dramatique

(360 élèves - 17 enseignants)

Un assistant d'enseignement artistique

Discipline : Saxophone (h/f)

Poste à temps partiel : 6/20^{èmes}

Sous l'autorité du directeur de l'Ecole Municipale, l'agent sera chargé(e) des missions suivantes :

- Enseigner le saxophone aux élèves de cycles 1 et 2, ainsi qu'aux cycles adulte
- Mettre en œuvre la pratique en petite formation et le déchiffrage,
- Assurer le suivi, l'orientation et l'évaluation des élèves,
- Développer la curiosité et l'engagement artistiques en s'inscrivant dans la politique artistique et culturelle locale d'ouverture aux différentes esthétiques,
- S'assurer du développement et du rayonnement de la classe de saxophone au sein de l'école, des établissements scolaires et de la ville,
- Intervenir au sein des établissements scolaires de la Ville dans le cadre de projets
- Participer aux actions transversales et au rayonnement de l'Ecole Municipale de musique,
- Participer à la concertation pédagogique de l'Ecole Municipale de musique,
- Participer à l'action culturelle de l'établissement et à la mise en œuvre du projet d'établissement.

Qualités requises :

- Titulaire d'un DE de saxophone
- Pédagogue expérimenté, ouverture sur différentes esthétiques, sens des relations humaines et du travail en équipe, aptitude à mener des projets artistiques innovants

Conditions de recrutement :

Par voie de mutation, de détachement ou d'inscription sur la liste d'aptitude.

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2024.

Adresser votre candidature (lettre de motivation avec un curriculum vitae) le 12 MAI 2024 dernier délai à : Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines - Quai du Fossé aux Tanneurs - BP 82 27140 GISORS.

Pour les candidats titulaires, merci d'envoyer le dernier arrêté d'avancement de grade ou d'échelon.

Contact : anne-marie.chaves@mairie-gisors.fr Tel informations : 02.32.27.60.62